

Comptes rendus

Traduire, Transposer, Transmettre dans l'Antiquité gréco-romaine, textes réunis par B. BORTOLUSSI, M. KELLER, S. MINON, L. SZNAJDER, Paris, Éd. A. J. Picard, 2009 – 238 p., 32 €.

Ce recueil réunit 15 contributions présentées lors d'une table ronde qui s'est tenue à Nanterre ; la majorité des participants appartiennent au groupe THEMAM de l'UMR 7041.

Dans la présentation de l'ouvrage (p. 7-8), B. BORTOLUSSI, l'un des organisateurs, définit ainsi le thème central : « la table ronde... s'est placée sous le signe du *transfert*, transfert entre les diverses langues de ce bassin méditerranéen, entre des textes de toutes natures, entre les générations successives utilisant ces langues et lisant ces textes. ». On a là le fil directeur qui sous-tend l'ensemble des communications, au delà de leur variété apparente.

Les communications sont regroupées sous 3 rubriques :

(1) La traduction : enjeux, pratiques et conséquences (5 communications)

Une communication traite d'un champ lexical :

L. SZNAJDER (p. 27-46) donne une étude lexicale sur les désignations de l'étranger et leurs traductions, du *Pentateuque* à la *Septante* puis aux *Vieilles Latines* et à la *Vulgate*. Si la traduction grecque conserve la distinction entre les divers statuts de l'étranger (résident, de passage ou extérieur), la différence entre les « univers de référence » fait que la traduction de Jérôme utilise plusieurs mots latins, *colonus*, *aduena*, *peregrinus*, pour traduire, indifféremment, les trois mots hébreux, *gēr*, *tōshāb* et *nokri*. Au contraire, les *Septante* ont introduit une distinction entre les deux sens de *gērim* : προσήλυτος « étranger installé chez les Hébreux (et converti ?) » et πάροικος « Hébreu installé à l'étranger ».

Les autres portent sur les problèmes de la traduction :

Ch. NICOLAS (p. 61-89) recherche, dans les textes antiques, des « notes de traducteur », c'est-à-dire des

commentaires sur les difficultés rencontrées face au texte-source et la motivation des choix effectués ; l'auteur en relève plusieurs exemples chez Cicéron, traducteur de Platon ou d'Aratos, mais aussi chez Plaute, traducteur des comiques grecs. Chez les Anciens, la note de traducteur est intégrée au texte, ce qui la rend difficile à détecter et à délimiter.

A. SVENBRO (p. 9-16) étudie 5 textes latins, Cicéron (*Opt.* 14), Horace (*Ars* 128-135), Jérôme (*Ep.* 57,5), Boèce (*Porph. isag.*) et Aulu-Gelle (9,9) pour montrer à la fois la permanence d'une tradition (Jérôme affirme avoir Cicéron comme maître et cite Horace), et un changement de visée dans la traduction, qui privilégie la sémantique : Jérôme remplace *orator* par *interpretes*, *genus uimque* par *sensus*, etc. ; *fidus interpretes*, celui qui traduit mot à mot (*uerbum pro uerbo*), est un terme péjoratif chez Boèce comme chez Cicéron ; il est plutôt laudatif chez Jérôme ; la « fidélité est désormais la parure de traducteur » (p. 15).

Partant des mêmes textes de Cicéron et d'Aulu-Gelle, A. GARCEA (p. 17-26) s'intéresse aux problèmes spécifiques de la traduction des textes poétiques. Il concentre son étude sur la critique de Virgile traducteur d'Homère et de Théocrite. Pour Aulu-Gelle, traduire ne peut se limiter à *omnia uerba in eum in quem dicta sunt modum uertere* et il approuve Virgile d'avoir su choisir, dans ses modèles, ce qui était transposable en latin, obtenant ainsi un meilleur résultat (*iucundius lepidiusque*). Ce jugement a été critiqué dès l'antiquité, car il va à l'encontre de l'enseignement de Probus (qu'Aulu-Gelle cite), fondé sur des principes moraux plus qu'esthétiques.

F. BIVILLE (p. 47-60) étudie la place du grec dans les *Institutions* de Priscien. Le grammairien affirme la supériorité de ses modèles, Hérodien ou Apollonios. Pour Priscien, une description raisonnée du latin doit relever toutes les similitudes entre les deux langues, il « ne peut concevoir la description de la langue latine en dehors du grec » (p. 58) ; c'est dans un « supramonde culturel » (p. 59), commun aux deux cultures et aux deux langues, que doit se construire une grammaire du latin, par projection sur le latin des catégories définies pour le grec.

(2) Rapport des langues entre elles en situation de bilinguisme (5 communications)

Le bilingue disposant de deux codes, il est intéressant de voir quelle utilisation il fait de chacun d'eux.

E. WOLFF (p. 127-133) présente les quatre modalités différentes d'utilisation du grec chez Martial : morphologie flexionnelle ; création lexicale à partir de lexèmes grecs ; mots écrits en caractères grecs ; modèles poétiques grecs. A travers l'usage du grec, on voit que Martial visait un double public, celui des érudits bilingues et celui, plus large, des Romains cultivés.

Quand les textes sources ont disparu, l'évaluation du travail des traducteurs devient impossible. C'est le cas pour l'étrusque ; mais on sait, par les auteurs anciens, qu'il y a eu des traductions de l'étrusque en latin : Ch. GUITTARD (p. 113-125) réunit l'information dont nous disposons sur ces traductions et analyse les quelques citations qui nous sont parvenues ; elles sont de date tardive (Macrobe ; traité d'arpentage). C'est un bilan utile qui permet, à défaut de connaître la méthode des traducteurs, de voir quel usage a été fait de ces textes rituels latins qui avaient hérité du prestige de leur modèle étrusque aujourd'hui disparu.

Aux époques archaïque et classique, nous ne disposons guère d'exemples de traduction grecque d'un texte en langue étrangère ; les seuls témoignages sont épigraphiques, en Asie Mineure pour l'essentiel (trilingue de Xanthos, etc.). Notre faible connaissance des langues locales rend difficile l'évaluation du travail des traducteurs (voir les travaux d'E. Laroche et de C. Brixhe).

Par contre, on dispose, à l'intérieur du grec, de quelques bilingues interdialectales : S. MINON (p. 91-105) étudie une « stèle diglosse » de Sigée (Troade ; vers 550), qui commémore l'action d'un évergète, *Phanodikos*. Deux textes parallèles mais non identiques, sont gravés sur une stèle, commémorative ou funéraire. L'un est dans le dialecte de ceux qui contrôlent l'île, les Athéniens ; l'autre, en dialecte ionien, est à usage local. Une liste des traits dialectaux est donnée (p. 99-100). Cette dualité conduit S. Minon à s'interroger sur la personnalité de Phanodikos, dont on ne sait s'il était un Sigéen partisan d'Athènes ou un Athénien.

Si le bilinguisme donne naissance une activité de traduction, il a une autre conséquence importante, l'emprunt.

G. LIBERMAN (p. 135-146) reprend le problème du calque littéraire, dans un domaine limité, celui de la littérature flavienne, hellénismes chez deux poètes : Stace et Valerius Flaccus, latinismes chez un prosateur : Flavius Josèphe.

Un cas particulier d'emprunt est celui de l'écriture, pour rivaliser avec la langue dominante : L. DUBOIS (p. 107-111) consacre son étude à deux signes de l'alphabet des Elymes, χ et β , dont la valeur est incertaine ; le premier serait un B, emprunté à l'alphabet de Sélinonte, le second une variante de E.

(3) D'œuvres en œuvres, de générations en générations (5 communications)

Cette troisième partie introduit une dimension diachronique, celle de l'utilisation des sources à l'intérieur de la tradition latine (1 communication) ou des auteurs grecs aux auteurs latins (4 communications),

Même s'il le qualifie de *malus auctor* « auteur mineur », Sénèque avait hérité de son père une grande admiration pour le mimographe Publilius Syrus, surtout pour les *sententiae* dont il avait parsemé ses mimes ; N. DIOURON (p. 167-178) donne la liste des références explicites au mimographe et des passages qui semblent inspirés de l'une de ses *Sententiae*. L'étude s'achève par une réponse négative à la question : Sénèque est-il l'auteur de la compilation des *Sententiae* ?

M. KELLER (p. 147-157) consacre sa contribution aux citations dans les livres 15 et 16 des *Institutiones* de Priscien. Destinées à illustrer le propos, elles sont nombreuses, souvent empruntées aux grands auteurs du passé ; lorsqu'elles sont anonymes, il s'agit le plus souvent d'exemples forgés pour les besoins de l'analyse (p. 155). Plus que les citations littéraires, ces exemples permettent de se faire une idée du latin tel que le rêve Priscien. Il décrit un latin conçu comme unique, fondé sur l'*usus*, dans une

approche non normative, et dépasse ainsi l'opposition entre *auctoritas* et *consuetudo* de ses prédécesseurs (p. 151).

Ch. BRECHET (p. 179-195) reprend le dossier de Macrobe imitateur de Plutarque (*Propos de table*) pour montrer que l'auteur des *Saturnales* n'est pas un simple compilateur. Son originalité a été masquée par la primauté accordée à la *Quellenforschung*.

Autre domaine où les textes se transmettent, celui des mythes. Un mythe est à la fois universel et ancré dans l'idéologie du domaine où il a été créé. Quand un auteur latin, comme Ovide, reprend un mythe grec, l'ancrage idéologie change. C'est ce que montrent Ch. DELATTRE et A. VIDEAU (p. 197-213) pour l'histoire de Céphale et Procris, déjà traitée par Phérécyde, si on en croit les *scholies*. Cette légende était étroitement liée à la géographie de l'Attique, ce qui était difficilement transposable dans le domaine latin.

L'historien trouve les informations nécessaires à la rédaction de son oeuvre auprès de ses contemporains, témoins des événements décrits, soit, plus souvent, auprès de ses prédécesseurs. Pour l'époque hellénistique, la plupart des oeuvres ne nous sont pas parvenues ; elles ne sont accessibles qu'à travers les citations d'auteurs postérieurs, qui les ont utilisées pour construire leur propre oeuvre, sans trop se soucier de la précision dans leurs citations, ignorant parfois aussi bien le cadre géographique que le contexte socio-politique.

C'est le cas pour l'histoire des conflits entre les Séleucides et les Parthes. Ch. LEROUGE-COHEN (p. 159-165) tente de reconstituer la campagne de Démétrios II contre les Parthes (140-139), à partir des témoignages de Justin et de Flavius Josèphe. Les contradictions ne sont pas absentes : Arsakès est donné comme vainqueur ou comme vaincu. Visiblement les abrégiateurs ne se sont pas contentés de réduire le volume des textes, ils ont aussi allégé la chronologie.

La défaite séleucide coïncide avec celle des Grecs de Bactriane devant des envahisseurs venus du nord, *Saka* et *Kouchanes*. On a là sans doute l'explication d'une divergence entre Justin et Flavius Josèphe : les Bactriens étaient indépendants depuis un siècle, indépendance reconnue par Antiochos III, lors de son *Anabase*. Mais ils devaient souhaiter une victoire des Séleucides sur les

Parthes, victoire qui allègerait la pression sur leur territoire. Une lecture hâtive a pu faire croire à Justin (ou peut-être déjà à Trogue-Pompée) qu'ils étaient venus à l'aide de Séleucos. L'événement, éloigné dans le temps et l'espace, paraissait mineur aux auteurs d'époque impériale, et pourtant il marque la fin de l'hellénisme oriental. L'histoire grecque va désormais se recentrer sur la Méditerranée.

Ce recueil est d'une grande variété et d'une grande richesse ; le choix d'un thème transversal révèle d'abord les stratégies spécifiques à chaque domaine de recherche : mais la rencontre de ces stratégies permet de dépasser une *Quellenforschung* trop linéaire et replace les textes dans un espace multidimensionnel, où ils prennent leur véritable sens, par rapport à leur public comme par rapport à la tradition antérieure.

En marge de ce compte-rendu, on voudrait poser une question : n'est-il pas souhaitable de donner la traduction française des textes latins cités ? Certes les lecteurs sont, dans leur ensemble, des latinistes de talent, mais là où ces textes servent d'arguments, une traduction permettrait de voir plus clairement quel choix a fait l'auteur sur les points discutés.

Alain CHRISTOL (Rouen)